

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Avenant n°1 à la convention de partenariat entre le département des Bouches-du-Rhône et l'association régie service 13.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 9 du 9 février 2018, le département des Bouches-du-Rhône a décidé d'attribuer à l'association régie service 13 un financement de 22 125,00 € pour le renouvellement de la convention de partenariat. La convention a été signée par les deux parties le 08 avril 2018.

Suite à une erreur de calcul, le montant du financement à attribuer est en fait de 24 625,00 € et non pas de 22 125,00 €

Il convient donc de modifier le financement stipulé à l'article 7-1 de la convention par le projet d'avenant joint au présent rapport en l'augmentant de 2 500,00 € pour atteindre le montant de 24 625,00 €.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL